

PREMIÈRE FORMATION QUALIFIANTE SUR LE MANAGEMENT RÉGLEMENTAIRE DES PRODUITS CHIMIQUES



Alexandre POINSOT

Titulaire d'un DUT Chimie, Alexandre Poinot a débuté sa carrière avec divers interims dans des labos contrôle, puis a travaillé 6 ans chez COATEX (polymères en solution pour l'industrie), en tant que technicien R&D.

Depuis 2006, il a intégré l'entreprise CHRYSO (adjuvants pour matériaux de construction), d'abord comme Technicien R&D, puis formé à la rédaction des FDS (2007) et création d'un poste **100% réglementaire** (2013)

- Rédaction des FDS produits finis
- Conformité des FDS matières premières
- Conformité vis-à-vis du règlement REACH
- Conformité des codes douaniers
- Conformité vis-à-vis des réglementations annexes : biocides, nanoparticules, SYNAPSE, etc.

En 2019, il a suivi l'ensemble des dix modules de la formation «Management réglementaire des produits pour la protection des personnes et de l'environnement».

« Depuis plusieurs années, je cherchais sans succès ce genre de formation qualifiante, que ce soit par le biais de la formation continue, ou par une éventuelle validation des acquis. La formation proposée par ATOUT REACH est alors arrivée à point nommé. »

La [formation qualifiante d'ATOUT REACH](#) permet de développer et de valider les compétences professionnelles d'un salarié en lien avec les principales réglementations Européennes des substances et produits chimiques. Alexandre Poinot, premier diplômé de la formation qualifiante, nous livre son témoignage.

Quelles étaient vos attentes vis-à-vis de la formation qualifiante ?

Tout d'abord, je souhaitais pouvoir sanctionner par un diplôme le savoir-faire et les connaissances acquises depuis toutes ces années de réglementation.

En effet, technicien chimiste de formation, si ma valeur ajoutée était reconnue au sein de l'entreprise, je voulais que tout ceci soit gravé dans le marbre, et sanctionné «officiellement» par un diplôme. Ensuite, la formation couvrant l'ensemble des sujets traités dans mon quotidien (sauf la réglementation des douanes), je souhaitais acquérir des bases plus solides et consolider les connaissances apprises «sur le tas» et me donner la légitimité en rapport à mon poste au sein de l'entreprise.

Depuis plusieurs années, je cherchais sans succès ce genre de formation qualifiante, que ce soit par le biais de la formation continue, ou une éventuelle validation des acquis. La formation proposée par ATOUT REACH est alors arrivée à point nommé.

Comment s'est déroulée la formation ?

Le financement a été effectuée dans le cadre du plan de formation de l'entreprise. Je pense que pour pouvoir suivre dans de bonnes conditions la formation, celle-ci étant assez dense, il est tout de même nécessaire à minima de connaître les grandes lignes des différentes réglementations : comment est construite une Fiche de Données de Sécurité, quelles sont les grandes lignes et les objectifs de REACH, etc.

Le partage de la formation en trois sessions de 3-4 jours est à mon sens l'équilibre idéal pour pouvoir entrer en profondeur dans la formation, tout en permettant de ne pas s'éloigner trop longtemps de l'entreprise. Il est vrai égale-

ment que cela permet de ne pas être trop longtemps absent de la maison...

L'équipe d'Atout Reach est assez étoffée pour pouvoir aborder avec expertise les différents secteurs, et le nombre de personnes formées selon les modules étant relativement faible (toujours inférieur à 10 pour ce qui me concerne), tout est réuni pour obtenir un contenu de qualité. La validation des examens «post-formation» me paraît approprié car il permet une vraie évaluation des acquis, tout en se préservant du stress lié aux examens que nous avons pu connaître lors de nos études...

En quoi cette formation vous a-t-elle été bénéfique pour évoluer dans votre activité professionnelle ?

En ce qui me concerne, je suis obligé de séparer les modules selon leur thématique, entre les sujets que je connaissais très bien et ceux pour lesquels mes connaissances n'étaient que superficielles avant de suivre la formation. Par exemple, je connaissais déjà très bien les règlements CLP et REACH, et la formation dans ces domaines a plus ressemblé à une validation des acquis qu'à un réel apprentissage. En revanche, quelques modules m'ont permis d'approfondir considérablement mes connaissances, et enfin, certains modules, je pense par exemple à ceux

« J'ai effectivement pu accéder à la reconnaissance à laquelle j'aspirais puisque mon statut professionnel a évolué récemment vers un statut cadre. »

concernant les logiciels SEIRICH ou IUCLID, ont été de réelles découvertes pour moi.

Outre que le fait qu'évidemment, mon quotidien fait sans arrêt appel au contenu dispensé lors de cette formation (même si encore une fois, j'avais déjà un bon bagage auparavant), j'ai effectivement pu

accéder à la reconnaissance à laquelle j'aspirais, puisque mon statut professionnel a évolué récemment vers un statut cadre.

Que conseillerez-vous aux personnes intéressées par cette formation ?

Un point important est assurément de cibler correctement ses besoins. Il n'est peut-être pas pertinent de suivre l'ensemble de la formation si le quotidien de la personne est intégralement occupé par un seul domaine, comme la rédaction de FDS par exemple. En revanche, si l'activité couvre plusieurs domaines, voire l'ensemble des domaines, comme cela peut-être le cas pour moi, alors dans ce cas, pas d'hésitation, cette formation est à ma connaissance la seule couvrant l'intégralité des exigences de la réglementation autour de la chimie (hors pharmacie).

De plus, le format de la structure et des formations donnent la possibilité d'une grande modularité et devraient permettre d'adapter les sessions aux besoins spécifiques des personnes formées, tout en maintenant les exigences liées à l'éligibilité à un diplôme reconnu.

Validez vous aussi vos compétences professionnelles en lien avec les principales réglementations européennes des substances et produits chimiques !

Rdv sur notre site internet :
www.atoutreach.fr